

## SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE DU PETR CAUSSES ET CEVENNES (\*)

Pour information, la commission d'enquête publique portant sur le projet de SCoT du PETR Causses et Cévennes a remis son rapport le 19 décembre 2024.

Son avis est favorable, sans réserve.

Conformément à l'article R123-21 du Code de l'Environnement, les documents sont tenus à la disposition du public pendant un an, et notamment :

- le rapport de la commission
- les conclusions motivées et l'avis de la commission
- les annexes du rapport de la commission

Vous avez donc la possibilité de les consulter :

- au format papier à disposition au secrétariat de la mairie de Lasalle,

Un exemplaire est aussi à disposition du public :

- au siège du PETR, à Le Vigan,
- au siège de la CC Causses Aigoual Cévennes, à l'Espérou, commune de Val d'Aigoual,
- au siège de la CC du Pays Viganais, au Vigan.

Les documents ont aussi été publiés sur le site internet de la mairie de Lasalle et du PETR Causses et Cévennes.

Vous en souhaitant bonne lecture,

Le Maire de Lasalle



(\*) *PETR : Pôle d'Equilibre Territorial et Rural* »